

ADHÉSION CAPOSS 2024 – 2025

LICENCE ATHLETISME

1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025

[Les catégories et tarifs :](#)

Renouvellement → Votre numéro de licence :

TYPE DE LICENCE	1 ^{ère} adhésion	Renouvellement
Licence Running - Trail	125 € <input type="checkbox"/>	105 € <input type="checkbox"/>
BABY / EA (6-8 ans) / PO (9-10 ans) / BE (U12) / MI (U14) / CJESM piste – Licence compétition	140 € <input type="checkbox"/>	120 € <input type="checkbox"/>
Licence Loisir (Pas de compétition championnat)	105 € <input type="checkbox"/>	105 € <input type="checkbox"/>
Licence sociale (RSA, justificatif d'imposition) *	105 € <input type="checkbox"/>	105 € <input type="checkbox"/>
Licence encadrement (Officiel)	Gratuite	Gratuite

Adhérent bienfaiteur : don déductible des impôts à 60% (entreprises), à 66% (particuliers), dispositif Mécénat	Montant libre..... €
--	----------------------

Remise par personne pour les familles à partir de la 2^{ème} personne : -5€/Pers

NOM : PRÉNOM : SEXE : F M
DATE DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
TÉL FIXE : PORTABLE : PRO :

TAILLE DE T-SHIRT :

ADRESSE E-MAIL [en majuscule] :

Obligatoire pour recevoir votre licence, ce mail doit pouvoir être consulté régulièrement pour recevoir les informations du club

VOTRE DEMANDE D'ADHÉSION DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE ACCOMPAGNÉE :

- du questionnaire de santé pour les mineurs à télécharger.
- Le règlement correspondant à la catégorie cochée ci-dessus.
- **POUR LES MINEURS** : AUTORISATION PARENTALE A REMPLIR SUR FEUILLET DEDIE à télécharger.

J'ai pris J'ai pris connaissance des informations suivantes :

Statuts, règlement intérieur, charte éthique : je soussigné(e), accepte de respecter les conditions de fonctionnement du club prévues par ses statuts et son règlement intérieur ainsi que sa charte éthique (disponible au bureau du club et sur le site internet)

Droit à l'image : Je soussigné(e) autorise le club à utiliser mon image sur tout support destiné à des fins de promotion du club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial (article 9 du code civil).

Si vous ne souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (**l'absence de réponse vaut l'acceptation**).

ADULTE :

- En me licenciant au CAPOSS je reconnais avoir pris connaissance qu'il me sera demandé du bénévolat sur les manifestations organisées par le club telles que la KALLA ou le TRAIL DE MINUIT et compétitions pistes.
- Si je souhaite participer à une des courses j'en ferai la demande au bureau et donnerai un bénévole non licencié pour me remplacer.

Aides financières :

- **PASS SPORT** : 50€ pour les enfants mineur (infos sur sports.gouv.fr)
- **Chèque associatif** (renseignements auprès de la mairie de la Possession)

INFORMATIONS PRATIQUES : Le CAPOSS vous informe de :

- l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance « individuelle accidents ».
- votre droit d'accès et de rectification des informations collectées qui feront l'objet d'un traitement

*** Pour les personnes bénéficiaires du RSA, vous pouvez récupérer un chèque auprès de la MDA de La Possession**

Date de l'inscription :

Signature de l'adhérent ou de son représentant légal :

ADHÉSION CAPOSS 2024 – 2025

LICENCE ATHLETISME

1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

LES CATEGORIES D'AGES

BABY	EVEIL	POUSSINS	BENJAMINS	MINIMES	CADETS	JUNIORS	ESPOIRS	SENIORS	MASTERS
2019-2020	2016 à 2018	2014-2015	2012-2013	2010-2011	2008-2009	2006-2007	2003 à 2005	1991 à 2002	1990 ET AVANT

LA COTISATION COUVRE :

- La licence.
- L'accès à la piste d'athlétisme de Ste Thérèse sous contrôle d'un entraîneur et/ou assistant.
- Les entrainements hors stade pour la section Running - Trail pour les adultes.
- La couverture d'assurance fédérale.
- Pour **les nouveaux adhérents** : un tee-shirt ou débardeur club offert.
- Les inscriptions pour 2 compétitions décidées préalablement par le comité directeur.
- La participation aux frais de déplacement, étudiée au cas par cas par le Comité Directeur, pour les athlètes qualifiés aux Championnats de France.
- L'accès à tarif préférentiel :
 - à des reconnaissances organisées par le club à certaines courses.
 - à des week-ends sportifs et de cohésion de groupe.
 - à la soirée festive de fin d'année civile organisée par le club.